Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20261113-20261112_22-DE

CCA AGGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

DÉCISION 20261112_22

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE POUR LA DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE CCA - CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR ESQUISSE + CHOIX DES 3 CANDIDATS ADMIS A REMETTRE UN PROJET EN PHASE 2 « OFFRE »

Le Président de Concarneau Cornouaille Agglomération,

> Vu la délibération du conseil communautaire n° 20260625_54 en date du 25 juin 2026, autorisant Monsieur le Président à lancer un concours restreint d'architecture fondé sur les articles L.1210, R2162-15 à R2162-26 et R2172-1 à R2172-6 du code de la commande publique,
> Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé pour publication le 17/07/2026 au JOUE et au BOAMP,
> Considérant que 83 candidatures sont parvenues avant la date limite de réception fixée au 21/09/2026 à 12h00,
> Vu le Procès-Verbal de l'examen des candidatures et d'avis du jury de concours sur 3 candidatures admises à remettre un projet en date du 6 novembre 2026,
> Considérant le nombre limite de candidats admis à remettre un projet fixé à 3.

Décide :

ARTICLE 1 • D'APPROUVER la liste des 3 équipes retenues dans le cadre du présent concours restreint d'architecture et d'ingénierie sur Esquisse +, relative au programme de travaux validé.

ARTICLE 2 • DE POURSUIVRE la procédure de concours – Phase 2 (remise des prestations ESQUISSE +), suivant le programme défini, avec les 3 équipes suivantes :

- EI20 : Groupement DLW ARCHITECTES (44000 Nantes) / STUDIO BLEU BRIQUE / EGIS BATIMENTS CENTRE OUEST / 909 BÂTIR DURABLE / ACOUSTB / BOÎTE A PAYSAGES.
- EL71 : Groupement DEESSE 23 Architecture (44100 Nantes) / CDLP / OTEIS / WIGWAM – WM Conseil Environnement Santé.
- EL72 : Atelier Jean-Thomas GOSSART & CAETERA Architecte (29000 Quimper) / Cabinet SINOT Philippe / ARMOR INGENIERIE / 909 BÂTIR DURABLE / ALHYANGE / ASSAINISSEMENT BRETAGNE CONCEPT.

ARTICLE 3 • D'INFORMER les candidats non-retenus.

Fait en un exemplaire original • Concarneau,

Notifié à : -Monsieur le Préfet
-Monsieur Le Trésorier Principal

Le Président
Olivier BELLEC

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 13/11/2026
Qualité : PRESIDENT CCA